



L'INTERCLUBS
Pro Saintais

Monsieur Jean-Claude Classique
Président
Communauté d'Agglomération de Saintes
4, avenue de Tombouctou
17100 Saintes

Le 5 mai 2020, à Saintes,

Copie :

- Président de l'Office de Tourisme
- Maire de Saintes

Monsieur le Président,

Face à la crise sanitaire actuelle et à l'impact économique négatif sur nos activités l'Interclub Pro Saintais se mobilise.

L'arrêté du 14 mars dernier a entraîné la fermeture d'un nombre important d'établissements sur notre territoire et une activité au ralenti pour ceux restant ouvert.

L'ordonnance n° 2020-460 du 22 avril incite les communes et les EPCI à décider d'un abattement de 10 à 100 % de la TLPE au titre de 2020. Plusieurs collectivités locales l'ont déjà décidée. L'Interclubs Pro Saintais demande à la Communauté d'Agglomération de Saintes de se positionner pour une exonération totale de la TLPE pour 2020 ainsi qu'une exonération totale de la Taxe de collecte sur les ordures ménagères pour 2020.

L'activité Touristique est fortement impactée par cette crise sanitaire et la saison estivale perturbée avec un nombre important d'annulation d'évènements dans le département, par conséquent l'Interclubs Pro Saintais sollicite la bienveillance des instances et demande le report des paiements de la Taxe de Séjour et des droits de terrasse.

Conscient des efforts portés par la Communauté d'Agglomération de Saintes avec la création d'un dispositif de soutien en complément des dispositifs existants de la Région Nouvelle Aquitaine et de l'Etat, ces annulations et reports de charges sont un appui important pour sauver nos entreprises d'une catastrophe économique sans précédent.

Nous alertons l'Agglomération et notamment l'Office de Tourisme sur l'urgence de travailler à une stratégie marketing de territoire contextuelle pour ne pas disparaître du paysage en attendant des jours meilleurs.

Une communication doit rapidement être mise en œuvre pour cet été. Un retard à la reprise serait catastrophique pour nos établissements. Les efforts ne peuvent pas se concentrer uniquement sur « l'arrière-saison » du 15 août au 15 octobre.

Les représentants de l'Interclubs Pro Saintais, membres du collège des socioprofessionnels du comité de direction de l'Office du Tourisme (Cercle des hôtels, Cercle des restaurateurs, Saintes City Shop, CCI) souhaitent participer activement à l'élaboration du cahier des charges de ce plan de communication.

Notre agglomération doit faire preuve d'inventivité, d'agilité et d'adaptabilité face à cette situation inédite.

Saintes a les moyens dans la concertation de se différencier dans les semaines à venir pour permettre un retour des touristes et des consommateurs chez nous plutôt qu'ailleurs et une reprise de l'activité dans nos établissements.

Par ailleurs, l'aide psychologique et stratégique aux entrepreneurs en difficulté nous paraît être un axe fondamental de retour à l'activité. La CDA pourrait financer, ou co-financer, dans un cadre défini, la possibilité d'être accompagné par des experts locaux pour mettre en place des plans d'action de sortie de crise (gestion de trésorerie, optimisation des achats, RH, commerce...). Cette mesure permettrait de soutenir, non seulement les entreprises qui en ont besoin, mais également les experts locaux identifiés.

En complément, l'Interclubs Pro Saintais met en place pour ces adhérents une cellule de soutien pour éviter l'isolement des chefs d'entreprises et apporter des expertises en fonction des problématiques rencontrées. La solidarité et la bienveillance sont les valeurs partagées au sein de l'Interclubs Pro Saintais.

A de nombreuses reprises, vous avez été à nos côtés pour entendre et défendre nos intérêts, aujourd'hui et plus que jamais nous avons besoin de votre soutien et de votre intervention pour sauver l'économie du territoire.

Restant à votre disposition, pour construire ensemble l'après COVID-19, nous vous prions d'agréer, monsieur le Président, nos plus sincères salutations.

Les Présidents de l'Interclub Pro Saintais



Adresse de correspondance : CCI RS – antenne de Saintes – 18, Bd Guillet Maillet – 17100 Saintes